



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

monuments historiques

Question écrite n° 40950

Texte de la question

M. Marc Le Fur * attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la baisse des crédits de l'État destinés à la restauration des monuments historiques. Si la diminution du nombre de chantiers est trop importante, cela risque de mettre en difficulté les entreprises spécialisées, qui travaillent sur ce créneau très pointu, avec une main-d'oeuvre hautement qualifiée. Il lui demande ce qu'il compte faire pour assurer le maintien des crédits annoncés en 2003 pour la restauration des monuments historiques.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication a déjà été saisi et a répondu à la situation de tension apparue, en 2004, sur le montant des crédits affectés à la restauration des monuments historiques et aux difficultés rencontrées par les entreprises de ce secteur qui pourraient être fragilisées par un retard de l'administration à honorer des engagements. La préoccupation de voir, plus globalement, maintenue la dynamique d'entretien et de restauration de notre patrimoine, qui a fait l'objet d'annonces fortes, en septembre 2003, lors du lancement du plan national pour le patrimoine, revêt pour le ministère de la culture et de la communication une dimension tout à fait prioritaire. Le niveau des crédits de paiement notifiés aux directions régionales des affaires culturelles (177 MEUR sur le chapitre 5620) s'est révélé insuffisant pour répondre aux besoins exprimés, et dont certains, de toute première urgence, concernent des opérations engagées, ou rendus indispensables, pour assurer la sécurité du public. C'est la raison pour laquelle le ministre a décidé de redéployer 20 MEUR supplémentaires, en 2004, pour abonder en conséquence les dotations des directions régionales des affaires culturelles et répondre à la situation de tension évoquée.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40950

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2004, page 4163

Réponse publiée le : 17 août 2004, page 6418